

Quadi^{ent} France
7 rue Henri Becquerel
CS 30129
92565 Rueil-Malmaison Cedex
quadi^{ent}.fr

0 892 892 111 Service 0,40 € / min
+ prix appel

Conditions Spécifiques CONTRAT ZEN-INK

Cette annexe détaille les **CONDITIONS D'ACCES AU CONTRAT ZEN-INK**

Ces conditions spécifiques complètent les conditions mentionnées dans le contrat de location-entretien de la machine à affranchir de référence et dans les articles 6, 11 et 12 des conditions générales de vente de Quadi^{ent}, téléchargeables sur le site www.shop.quadi^{ent}.fr ou disponibles sur demande par téléphone au service Quadi^{ent} 0892.892.111 (Service 0,40 € / min + prix appel) ou par email à l'adresse service-vpc@quadi^{ent}.com.

Article A – ENGAGEMENTS DE QUADI^{ENT}

Quadi^{ent} s'engage, pendant la durée du contrat ZEN-INK, à assurer un approvisionnement constant, sans coût additionnel, des cartouches, sur demande du client, au fur et à mesure de ses besoins, tant qu'il ne dépasse pas le nombre d'empreintes prévu par le contrat.

Article B – ENGAGEMENTS DU CLIENT

Le client s'engage à :

- ✓ N'utiliser les cartouches commandées dans le cadre de ce contrat que sur la machine concernée identifiée dans le bon de commande du contrat ZEN-INK
- ✓ Connecter la machine à affranchir concernée sur les serveurs Quadi^{ent}, conformément aux articles 5.5 et 5.6 des Conditions Générales de Location de la machine à affranchir.
- ✓ Commander une seule cartouche à la fois par machine et renvoyer sa cartouche ZEN-INK à remplacer à l'adresse indiquée sur l'enveloppe préaffranchie qui lui a été transmise dans le colissage de la nouvelle cartouche
- ✓ Commander ses cartouches ZEN-INK en ligne sur www.shop.quadi^{ent}.fr

Article C – DUREE D'ENGAGEMENT ET RESILIATION

La durée du contrat ZEN-INK est de 2 ans à compter de la signature du bon de commande ZEN-INK, sous réserve des cas de résiliation anticipée indiqués aux articles C1 et C3 ci-dessous.

Chaque partie pourra mettre fin à son contrat ZEN-INK au terme de sa période d'engagement, sous réserve d'adresser sa demande de résiliation par lettre recommandée avec AR, deux mois avant l'échéance du contrat. La demande de résiliation du client devra être adressée à l'adresse suivante : Quadi^{ent}, Service VPC, 7 rue Henri Becquerel, CS 30129, 92565 Rueil-Malmaison Cedex.

A l'échéance de son contrat, sauf demande de résiliation exercée dans les conditions précitées, le contrat est renouvelé tacitement pour des périodes annuelles.



C.1 : Résiliation du contrat de machine à affranchir : Le présent contrat ZEN-INK sera résilié dès lors que le contrat de location pour la machine à affranchir auquel il se rapporte, est lui-même résilié. Le client sera alors remboursé du montant annuel versé au prorata temporis.

C.2 : Echange standard de machine à affranchir : Dans le cas d'un échange standard de machine à affranchir (même modèle), le contrat sera automatiquement transféré sur la nouvelle machine.

C.3 : Changement de modèle de machine à affranchir : Dans le cas d'un remplacement de la machine à affranchir par un autre modèle de machine à affranchir, le client pourra souscrire, par avenant, à une nouvelle offre ZEN-INK pour sa nouvelle machine à affranchir. Dans le cas contraire, le présent contrat sera résilié sans formalités et le client sera remboursé du montant annuel versé au prorata temporis.

Article D – TARIF FORFAITAIRE ET DEPASSEMENTS :

Le tarif du contrat ZEN-INK est fixé aux conditions particulières conformément au tarif en vigueur à la date de signature, en fonction du nombre d'empreintes maximum indiqué sur le bon de commande. Au-dessus de ces volumétries annuelles, sur la base du télé-relevé, Quadient facturera à terme échu au client, à date anniversaire du contrat, la différence de prix avec le contrat ZEN-INK de volumétrie correspondante. Si le dépassement concerne le contrat ZEN-INK au nombre d'empreintes plafond parmi les différentes volumétries proposées, Quadient se réserve le droit de résilier le contrat ZEN-INK.

A l'issue de la durée initiale de 2 ans, le prix est susceptible d'évoluer chaque année par l'application de la formule suivante (arrondi à l'unité monétaire supérieure) :

$$P = P_o \left[0,80 \times \frac{ICHT_{rev-TS}}{ICHT_{rev-TSo}} + 0,20 \times \frac{EBIQ}{EBIQ_o} \right]$$

dans laquelle P est le nouveau prix de location, Po est l'ancien prix de location, ICHTrev-TS l'indice du coût horaire du travail révisé - Tous salariés ayant servi à fixer le prix du mois considéré, ICHTrev-TSo l'indice du coût horaire du travail révisé - tous salariés ayant servi à fixer le prix Po, EBIQ l'indice énergie, biens intermédiaires, biens d'investissements [MIGS] du mois considéré et EBIQo l'indice énergie, biens intermédiaires, biens d'investissements [MIGS] ayant servi à fixer le prix Po.

Article E – NON RESPECT DES ENGAGEMENTS :

En cas de non-respect des présents engagements par l'une ou l'autre des Parties, la Partie victime se réserve le droit de résilier le présent contrat après une mise en demeure faite par lettre recommandée à l'autre Partie, restée infructueuse après un délai de 8 jours.

Nom : Agence RETENTION



128 € <input type="checkbox"/>	Je souhaite adhérer au contrat ZEN-INK IS-420/440 BLEU - moins de 7 000 empreintes/an pour un prix de 128€/ an sur une période d'engagement de 2 ans. (7211625V / 4147550P)
152 € <input type="checkbox"/>	Je souhaite adhérer au contrat ZEN-INK IS-420/440 JAUNE – 7 000 à 15 000 empreintes/an pour un prix de 152€/ an sur une période d'engagement de 2 ans. (7211626W / 4147550P)
225 € <input type="checkbox"/>	Je souhaite adhérer au contrat ZEN-INK IS-420/440 VIOLET – 15 000 à 25 000 empreintes/an pour un prix de 225€/ an sur une période d'engagement de 2 ans. (7211662N / 4147550P)
296 € <input checked="" type="checkbox"/>	Je souhaite adhérer au contrat ZEN-INK IS-420/440 VERT – 25 000 à 35 000 empreintes/an pour un prix de 296€/ an sur une période d'engagement de 2 ans. (7211627X / 4147550P)
357 € <input type="checkbox"/>	Je souhaite adhérer au contrat ZEN-INK IS-420/440 TURQUOISE - 35 000 à 50 000 empreintes/an pour un prix de 357€/ an sur une période d'engagement de 2 ans. (7212083J / A0011655)
765 € <input type="checkbox"/>	Je souhaite adhérer au contrat ZEN-INK IS-420/440 ORANGE - 50 000 à 80 000 empreintes/an pour un prix de 765€/ an sur une période d'engagement de 2 ans. (7211663P / 4147550P)
1 125 € <input type="checkbox"/>	Je souhaite adhérer au contrat ZEN-INK IS-420/440 ROUGE - 80 000 à 120 000 empreintes/an pour un prix de 1 125€/ an sur une période d'engagement de 2 ans. (7211847X / 4147550P)
1 400 € <input type="checkbox"/>	Je souhaite adhérer au contrat ZEN-INK IS-420/440 NOIR - 120 000 à 150 000 empreintes/an pour un prix de 1 400€/ an sur une période d'engagement de 2 ans. (7211848Y / 4147550P)

LE SIGNATAIRE HABILITÉ A CONTRACTER RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES, AVOIR ÉTÉ EN MESURE DE LES NÉGOCIER ET LES ACCEPTER. POUR BÉNÉFICIER DE LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE, LE CLIENT DOIT ACCEPTER AU PRÉALABLE LES CONDITIONS RELATIVES AUX DOCUMENTS ET SIGNATURES ÉLECTRONIQUES.

- **PAS DE DUREE D'ENGAGEMENT**

Date et Nom du signataire :

Signature